

L'attribution des bourses d'études des formations sanitaires et sociales sont de la compétence du Conseil Régional et non du CROUS. **Vous ne devez donc pas effectuer votre demande sur le site [etudiants.gouv. du CROUS](https://etudiants.gouv.fr) mais sur la plateforme régionale : [Bourse régionale d'études dans les filières du sanitaire et du travail social - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur](#)**

Le cadre d'intervention régional de la bourse d'études définit notamment les conditions d'octroi, les conditions de paiement de la bourse ainsi que les cas particuliers. Il est fortement conseillé d'en prendre connaissance. Pour cela, cliquez sur le lien : [cadre d'intervention 2026-2027.](#)

Le dépôt de la demande de bourse est possible **jusqu'à 2 mois après** le début de la formation.

Il n'y a aucune condition d'âge.

Les demandeurs d'emploi indemnisés ou pas peuvent en faire la demande.

Si vous n'appartenez pas à l'une des catégories ci-dessous, il est fortement conseillé de ne pas préjuger d'un refus et de faire systématiquement une demande de bourses.

Publics NON éligibles :

- Les agents publics fonctionnaires ou contractuels et salariés du secteur privé quels que soient leur situations (congés parental, congés sans solde, en disponibilité, en congés formation)
- Les apprentis ;
- Les demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une Rémunération de Fin de Formation (RFF).

NB : Les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année en disponibilité de la fonction publique restent éligibles à la bourse. Toutefois, à compter de la rentrée 2026-2027, les étudiants de 1^{ère} année en disponibilité de la fonction publique ne sont plus éligibles à la bourse.

Conditions d'attribution :

- La bourse régionale d'étude est attribuée sur critères sociaux. L'année de référence des ressources est **l'année N-2 (avis 2025 sur les [revenus 2024](#)). Les revenus retenus se trouvent sur la ligne « Revenu Brut Global » ou « Déficit Brut Global ».**
En cas de diminution notable des revenus perçus par rapport à ceux déclarés sur l'année N-2, ces nouveaux critères peuvent être pris en compte, sous condition de produire des justificatifs. **Le demande de recours se fera après réception de la notification de bourses définitive ; soit après la rentrée.**
- **Les étudiants âgés de 26 ans ou plus**, au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de la demande, **sont considérés comme indépendants.** Ce sont les ressources de leur foyer qui seront pris en compte.
- **Pour les étudiants de moins de 26 ans au 1er janvier 2026, ce sont les ressources des parents qui sont prises en compte.**
L'étudiant de moins de 26 ans est considéré comme indépendant s'il dispose **d'un avis d'imposition à son nom et se trouve dans l'une des situations indiquées au 2.3.2 du cadre d'intervention.**
- **En cas de rupture familiale, pour les moins de 26 ans :** Une attestation d'un(e) assistant(e) social(e) doit être déposée dans le dossier. Si vous n'êtes pas suivi par un assistant social, prenez rendez-vous auprès de votre l'assistante sociale du CROUS via le lien suivant <https://www.crous-nice.fr/social-et-accompagnement/le-service-social-du-crous-pour-tous/#1664366489763-2aac6f15-1bbd> ou de votre mission locale si vous êtes déjà suivie par ce service.

Modalités de versement : le montant de la bourse est attribué pour une année de formation et le paiement s'effectue en 10 mensualités de septembre à juin. Le montant de la bourse est proratisé pour les étudiants en cursus partiels ou en redoublement en fonction du nombre d'heures à réaliser mais qui ne peut être inférieur à 140 H.

NB : La Bourse d'études ouvre droit notamment au remboursement des droits d'inscription et à l'exonération de la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) - La procédure vous sera communiquée ultérieurement.

LISTE DES DOCUMENTS DÉMATÉRIALISÉS À PRÉPARER (annexe 1 du cadre d'intervention)

→ **Si vous êtes en continuité de parcours scolaire** : préparez votre numéro INE (Identifiant National Elève). Il est attribué automatiquement à tout élève et étudiant sur le territoire français. Vous le retrouverez sur vos relevés de notes, votre carte étudiante ou encore votre certificat de scolarité.

→ **Pour toute demande** :

- Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) original (compte courant) au nom et prénom du demandeur ;
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) de l'étudiant ou du ou des parents auquel il est rattaché fiscalement.
- Seuls une quittance de loyer, une facture d'électricité ou de gaz, une facture internet ou un bail sont acceptés.
- Si l'étudiant est hébergé, il est demandé de déposer un justificatif de domicile de l'hébergeur, une attestation sur l'honneur d'hébergement (voir modèle sur le lien : <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement>) et la copie (Recto verso) de la carte d'identité de l'hébergeur.
- La photocopie (recto verso) de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour (recto verso) en cours de validité ou, le cas échéant, la photocopie de tout document officiel attestant de la régularité du séjour sur le territoire français ;
- Une photocopie intégrale du livret de famille des parents ou de l'étudiant faisant apparaître tous les enfants à charge fiscale de l'étudiant et/ou des parents.

→ **Les documents relatifs aux revenus qui pourront être demandés en cas de réexamen de la situation de l'étudiant**

- La photocopie intégrale du dernier avis d'imposition des parents ou de l'étudiant s'il se déclare être indépendant financièrement.
- Pour l'étudiant en couple : le dernier avis d'imposition du conjoint si distinct (y compris en cas de déclarations fiscales et/ou de résidences distinctes au cours de l'année N-1) ;
- Pour l'étudiant dont les parents résident à l'étranger, un justificatif officiel indiquant leurs revenus ;
- Pour l'étudiant dont les parents sont séparés ou divorcés, une copie intégrale de l'extrait de jugement déterminant la charge à l'un des parents et fixant le montant de la pension alimentaire. A défaut, de pension alimentaire, joindre l'avis d'imposition intégral des deux parents ; -
- Une attestation récente de France Travail indiquant le montant de l'indemnité journalière ou le refus d'indemnisation ou une attestation de l'indemnité chômage versée par le dernier employeur du secteur public ;
- Une attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois faisant apparaître le montant des prestations perçues du mois en cours ;
- Un justificatif de perception de l'allocation adulte handicapé (AAH) ;
- Un justificatif de perception de l'allocation enfant mineur handicapé (AEH) ;
- La pension d'invalidité.

→ **Documents relatifs aux points de charge** :

- La photocopie des justificatifs de scolarité pour l'année 2026/2027 des frères et sœurs étudiant dans l'enseignement. Le dépôt du certificat de scolarité en enseignement supérieur du ou des frères et sœurs à charge fiscalement des parents ou de l'étudiant peut être transmis jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.
- Si l'étudiant est pupille de la nation ou bénéficiaire d'une protection particulière : l'attestation de l'organisme compétent (étudiant pris en charge par l'aide sociale à l'enfance ...) ;
- Si l'étudiant est en situation de handicap : justificatif attestant d'une éligibilité à une ouverture de droits spécifiques

→ **Documents pour justifier d'un changement de situation** :

- En cas d'événement récent ayant entraîné une diminution importante des revenus par rapport à l'année de référence ou lorsque la situation personnelle de l'étudiant change :
- Naissance d'un enfant : acte de naissance ;
- Mariage ou PACS : acte de mariage ou convention de PACS ainsi que les documents financiers justifiant du changement de ressources ;
- Décès : acte de décès ;
- Perte d'emploi d'un des parents ou du conjoint : toute pièce attestant de la perte d'emploi et justification des nouveaux revenus ;
- En cas de retraite d'un des parents : attestation et justification de nouveaux revenus.

Il est conseillé d'effectuer votre demande sur un ordinateur (la démarche sur votre smartphone peut s'avérer infructueuse).

1. **Connectez-vous sur la plateforme** : <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/bourse-regionale-detudes-dans-les-filieres-du-sanitaire-et-du-travail-social>
2. **Cliquez sur « je fais ma demande »**



Créez votre compte si vous n'en avez pas ou passez par vos identifiants France Connect.

3. **Cliquez sur « Mes aides » et dans le menu déroulant choisissez « déposer une demande d'aide »**

4. Dans la recherche tapez « **Bourse** » (au singulier), puis choisissez « **Bourse Régionale d'Etudes pour les formations sanitaires et Sociales** »

Choix de l'aide

Vous pouvez sélectionner une aide parmi la liste des aides disponibles.

Recherche **Taper bourse**

Filtrer par famille de tiers

Liste des aides

[Aide à la web création - Production](#)

[Bourse Régionale d'Etudes pour les formations du Sanitaire et du travail Social](#) **Choisir ce dispositif**

5. **Commencez la saisie :** Vous pouvez à tout moment interrompre la saisie de votre dossier qui s'enregistre. Vous le retrouverez dans l'onglet « tableau de bord » de l'écran d'accueil puis sur « compléter » ou sur l'onglet « Mes aides » en cliquant ensuite « suivre ou compléter vos demandes »

Le code d'accès établissement à renseigner est indiqué dans le DIA que vous avez reçu. (Ou le mail de votre secrétariat pour les 2èmes et 3ème année). Il correspond à votre filière et votre site de formation

Critères d'éligibilité

Précédent Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Code d'accès communiqué par votre établissement : * **Copier-coller le code fourni dans le DIA ou le mail**

Concerne les personnels de la fonction publique hospitalière pris en charge par leur institution

Êtes-vous en promotion professionnelle hospitalière ? * ☐ Oui ☒ Non

Êtes-vous en congé parental d'éducation ? * ☐ Oui ☒ Non

Êtes-vous en contrat de professionnalisation ou de qualification ? * ☐ Oui ☒ Non

Êtes-vous en contrat d'apprentissage ? * ☐ Oui ☒ Non

Validation des Acquis de l'expérience

Êtes-vous en parcours VAE ? * ☐ Oui ☒ Non

Êtes-vous salarié à temps complet ? * ☐ Oui ☒ Non

Ces critères correspondent au public non éligible. Répondez "non" si vous n'êtes pas dans l'une de ces situations.

Une fois la page validée, si cette fenêtre apparaît c'est que

- soit, vous avez tapé « oui » dans l'une des rubriques ci-dessus et vous êtes bien dans une des situations de non-éligibilité.
- soit, vous avez tapé « oui » par erreur dans l'une des rubriques ci-dessus.
- Soit, vous avez commis une erreur de saisie dans le code établissement. **Aussi, pour éviter toute erreur nous vous conseillons de copier/coller le code à partir du DIA ou du mail reçu.**

2 3 4 X

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères que vous avez saisis indiquent que vous n'êtes pas éligible pour ce dispositif.

Fermer

Identification du demandeur (2/2)

Précédent

Suivant

Bienvenue, veuillez saisir les informations nécessaires ci-dessous.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Généralités

Je suis ou je représente un(e) *

Particulier

Domicilié(e)

☒ En France ☐ À l'étranger

Mes informations personnelles

Nom complet *

Généré automatiquement

Adresse électronique

Généré automatiquement

Date de naissance *

01/01/2006

Format attendu : jj/mm/aaaa

Lieu de naissance *

XXXXXX

Nom de naissance *

XXXXXX

Téléphone *

06 00 00 00 00

Renseignez les champs

Vous êtes domicilié : En France

nathalie salaris



adresse.data.gouv.fr

Trouver une adresse...



ex : allée Nicolas Le Blanc 56500 VANNES

Adresse postale *

Région nouvelle, île, département, commune...

Bâtiment, résidence, entrée...

N° et voie (rue, allée, avenue, boulevard...)

Lieu-dit, boîte postale...

Code postal / Ville *

La saisie d'une localité est obligatoire.

Champs à remplir obligatoirement

Dans la rubrique « Votre Dossier » remplir tous les champs marqués par une astérisque

 Votre dossier

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

Merci de saisir les informations concernant l'année de formation pour laquelle vous sollicitez votre demande de bourse d'études.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

● **Formation suivie**

Etablissement de formation

GCS IFPVPS - ST RAPHAEL - DEI ⓘ

Diplôme préparé *

Diplôme d'Etat d'Infirmier - Niveau 6 : Licence, MLD ▼

Année de formation *

2ème Année ▼ ⓘ

Date d'entrée en formation *

07/09/2026 ⓘ
Format attendu : jj/mm/aaaa (ex : 24/12/2025)

Date de fin de formation *

09/07/2027 ⓘ
Format attendu : jj/mm/aaaa (ex : 24/12/2025)

Cursus pour l'année *

☒ Complet ☐ Partiel ⓘ

Nombre d'heures de formation *

1 400,00 ⓘ

Redoublant *

☐ Oui ☒ Non ⓘ

Vérifiez ces informations qui apparaissent automatiquement en fonction du code établissement que vous avez indiqué en début de procédure

Vous trouverez ces informations dans le DIA

Si vous êtes en cursus partiel, en redoublement, indiquez le nombre d'heures que vous devez effectuer.

 Informations Dossier 2

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

● **Informations complémentaires sur la demande**

● **Parcours de formation**

Année scolaire de formation *

2026-2027 ▼

Rentrée scolaire *

1 - Septembre ▼

Décret concerné

2

Je suis étudiant en continuité de parcours scolaire * ☒ Oui ☐ Non continuité de parcours = l'élève ne peut justifier d'une durée supérieure à 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale

Identifiant National Etudiant (INE) * **code à 11 caractères que vous retrouvez sur vos relevés de notes collège et lycée**

Ce champ est obligatoire.

Année d'obtention du baccalauréat

Votre âge au 1er janvier

21

Nationalité *

Veuillez saisir une valeur

Situation de famille *

Sélectionnez une valeur

Ce champ est obligatoire.

Nombre d'enfants à charge *

Ce champ est obligatoire.

Renseignez tous les champs marqués par *

Je suis en disponibilité de la fonction publique *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Je suis bénéficiaire de l'allocation d'études versée par un centre hospitalier *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Je suis salarié à temps partiel *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Je suis en situation de handicap *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Je suis orphelin de mes deux parents *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Je suis bénéficiaire ou ancien bénéficiaire de prestations aide sociale enfance *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Précision que vous souhaitez apporter à la Région

Notez ici toutes informations ou compléments d'informations que vous souhaitez porter à la connaissance de la Région.

• Indépendance financière

J'ai un logement distinct de celui de mes parents *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

J'ai des revenus supérieurs ou égaux à 50% du SMIC (Hors pension alimentaire versée par les parents) *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

les revenus correspondent à des ressources régulières (ex :allocations France travail) - Le SMIC mensuel net est égal à 1477.93 € au 01/06/2026.

J'ai mon propre avis d'impôts sur les revenus *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Au regard des éléments déclarés, je suis reconnu indépendant financièrement

• Revenus annuels du demandeur

Je suis allocataire du RSA versé par la CAF *

☐ Oui ☐ Non

Revenu de Solidarité Active : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19775>

Ce champ est obligatoire.

Je suis allocataire d'une indemnité versée par la MSA *

☐ Oui ☐ Non

MSA : <https://www.msa.fr/ffq>

Ce champ est obligatoire.

Je suis inscrit en Mission Locale *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Je suis inscrit à France Travail *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Je perçois une pension alimentaire *

Ce champ est obligatoire.

Je perçois des revenus fonciers *

Ce champ est obligatoire.

Je perçois une pension d'invalidité *

Ce champ est obligatoire.

Je perçois une allocation d'étude *

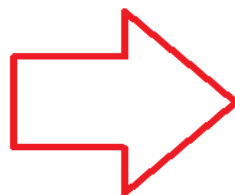
Ce champ est obligatoire.

Montant du revenu brut global *

Avis d'imposition N-2

Ce champ est obligatoire.

Notez ici le montant revenu brut global en page 2 de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024



Notez ici 0 si vous ne percevez rien.

● Revenus annuels des parents du demandeur

Sur quel avis fiscal êtes-vous rattaché ? *

Sélectionnez une valeur

Ce champ est obligatoire.

● Informations complémentaires adresses

● Adresse du foyer fiscal = adresse indiquée sur l'avis d'imposition sur lequel vous apparaissez

Rechercher une adresse

 adresse.data.gouv.fr

Numéro et voie *

Ce champ est obligatoire.

Compléments

Code postal / Ville *

Veuillez saisir une valeur

● Informations complémentaires adresses

● Adresse de l'établissement de formation

Rechercher une adresse

 adresse.data.gouv.fr

Numéro et voie *

Ce champ est obligatoire.

Compléments

Code postal / Ville *

Veuillez saisir une valeur

● Calcul des points de charges

● Points de charges

Distance entre le foyer fiscal et l'établissement de formation *

Km

Cliquez sur ce lien pour le calcul des kilomètres et choisissez le trajet le plus court

Pour renseigner la distance entre le foyer fiscal et l'établissement de formation ci-dessus : [cliquez sur ce lien](#).

La distance la plus courte est retenue.

Ce champ est obligatoire.

Mon centre de formation est éloigné de mon domicile de 30 à 249 km (vérifié sur mappy.com)

Mon centre de formation est éloigné de mon domicile de 250 km à 3499 km (vérifié sur mappy.com)

Mon centre de formation est éloigné de mon domicile de 3500 km à 12999 km (vérifié sur mappy.com)

Mon centre de formation est éloigné de mon domicile de 13000 km ou plus (vérifié sur mappy.com)

Je suis en situation de handicap

Je suis aidant d'un parent en situation de handicap *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Mes parents ont des enfants à charge fiscalement non inscrit en enseignement supérieur (excepté moi-même) *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Mes parents ont des enfants à charge fiscalement qui étudient dans l'enseignement supérieur (PostBac) (excepté moi-même) *

☐ Oui ☐ Non

Ce champ est obligatoire.

Si votre frère ou sœur doit entrer en études supérieures à la rentrée 2026, mettez "oui" et vous communiquerez au service des bourses le certificat de scolarité à la rentrée.

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

Domiciliation bancaire

Précédent

Suivant

Vous devez ajouter une domiciliation bancaire en renseignant le formulaire ci-dessous.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Vous pouvez ajouter une domiciliation bancaire en renseignant le formulaire ci-dessous :

Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA ☐ Oui ☒ Non

Renseignez les champs

Titulaire du compte *

Cette information est obligatoire

IBAN *

Exemple : FR7612345678912345678912345

Ce champ est obligatoire.

BIC

- Veillez joindre votre relevé d'identité bancaire.

Relevé d'Identité Bancaire *

Insérez votre rib

Ajouter

6. Déposez les documents demandés

Pièces justificatives

Précédent

Suivant

Veillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Documents

Les documents que vous déposez doivent être inférieurs à 5Mo et seules les extensions suivantes sont autorisées :
.pdf, .png, .jpg, .jpeg

Insérer toutes les pièces obligatoires marquées d'un *

Dans la dernière rubrique vous pouvez joindre les documents que vous jugez indispensables à la compréhension de votre dossier

Carte d'identité, Passeport ou Titre de séjour en cours de validité *

Le cas échéant, joindre la photocopie du récépissé de demande de la Préfecture.

Ajouter

Copie du livret de famille complet des parents *

Le livret de famille en totalité

Ajouter

Dernier avis d'imposition ou de non imposition des parents ou tuteurs du demandeur *

L'avis d'imposition en totalité

Ajouter

Justificatif de domicile des parents (quittance de loyer, facture de gaz, d'électricité ou d'internet) *

Ajouter

Attestation d'hébergement signée des parents *

Ajouter

Justificatifs de scolarité des frères et sœurs étudiant dans l'enseignement supérieur

7. Transmettre

Récapitulatif

Précédent

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

En cliquant ci-dessous pour transmettre ma demande, je certifie sur l'honneur que :

- J'ai pris connaissance du [cadre d'intervention régional](#) ;
- J'ai pris connaissance des clauses liées à la [protection des données à caractère personnel](#) ;
- Les informations et pièces que j'ai transmises sont conformes *

Dans le cadre de contrôles a posteriori, si des erreurs sont constatées dans les informations attestées, la Région pourra solliciter le remboursement total ou partiel des montants versés.

* Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende quiconque fournira sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale, ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu (dispositions de l'article 441-6 du code pénal).

Récapitulatif des informations saisies

vérifier les
informations

☐ * Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

cochez

En cliquant sur "Transmettre", votre demande sera alors transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

Précédent

Transmettre

Veillez à regarder régulièrement sur votre espace personnel, dans vos courriels et vos spams d'éventuelles demandes de documents complémentaires de la part des services de la Région. Vous avez 30 jours pour y répondre.

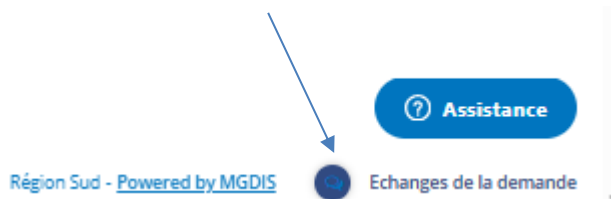
La décision d'attribution (comprenant le montant annuel et l'échelon accordés) ou de refus (précisant le motif) vous sera notifiée dans votre espace personnel.

Modalités de recours :

- Vous pouvez contester la décision dans un délai de 2 mois à compter de la réception du courrier de notification.
- En cas de changement de situation personnelle et/ou familiale en cours d'année, consécutifs notamment à une séparation, un décès, une perte d'emploi, un départ à la retraite d'un des parents, la naissance d'un enfant ou un autre évènement impactant significativement les revenus de référence, l'étudiant peut à tout moment et dès qu'il a reçu sa notification définitive, faire une demande de révision.

Pour toute information, demande d'aide, vous pouvez contacter les services de la région :

1) de préférence, par la rubrique dédiée située en bas à droite de l'écran sur la page de votre demande



2) Par l'adresse mail suivante : aidesaso@maregionsud.fr

3) Par téléphone : Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 au 04.91.57.55.02 -

Ou La référente Vie Etudiante de l'IFPVPS : 04.22.07.00.60 – nathalie.salaris@ifpvps.fr